



# Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur

7 février 2020 – CRÉTEIL – Maison du handball

**Présents** : Joël DHUMEZ Président, Alice DE ROBILLARD, Isabelle BAUDEAN, Isabelle COQUIARD, Céline DAUL MECCHOUAR, DE PESTEL Christine, Liliane LAURENT, Gilles LE DUGOU, Nicolas METAY, André MONROCHE, Yvon NUGEL, Geneviève PETEY, Rodolphe REDON, Virgile RENAUDIE, Philippe SUISSE, Alain SZENICER, Sarah TRIBOU,

**Invités** : Thierry MARDARGENT, Guillaume LIVONNEN

**Présidents de ligue** : Christian AUDIE, Stéphane BARRERE, Serge VERMET,

**Absents excusés** : Marlène CIESLIK, Virginie LANNIER, Stéphane MUNOZ,

**Début de séance** : 18h30

## ORDRE DU JOUR

✚ **Approbation du CR du CD du 13 décembre 2019 – Annexe 1**  
**Approuvé à l'unanimité**

✚ **DTN**

- ETF
  - Demande de nomination d'un CTD (Eric MASSELIN)

**Cette proposition est soumise au vote du CD : 11 abstentions, 2 Oui, 1 Non**

**Proposition non validée.**

- Haut Niveau
  - Cartographie des athlètes inscrits sur une liste ministérielle - *Annexe 2*
  - Convention de performance EQF - *Annexe 3*
  - Modalités de sélection EQF - *Annexe 4*
- Proposition : règlement fédéral « Haut Niveau » réactualisé - *Annexe 5*
- Convention d'objectifs
  - CO Haut Niveau
  - Audit

Retour positif de l'audit. La Fédération est dans le top 5 des disciplines auditées.

✚ **CNCCB**

- Point CNCCB
  - Avancée notable sur le chantier des tenues. Une présentation aura lieu les 07 et 08 mars prochains.
  - Le travail sur l'arbitrage est toujours en cours, dernière formation à Bordeaux.
  - Championnat du monde 2020

## COMMISSION NATIONALE MÉDICALE

- Projet CR Commission médicale du 19/10/2019 - Annexe 7

**CR distribué à tous les membres.**

- CR Réunion du groupe de travail sur les commotions cérébrales du 23/11/2019  
*Annexe 8*

Un accord de principe auprès des trois responsables des fédérations (boxe anglaise, savate et kick boxing) est retenu pour qu'une formation spécifique dans le cadre de la détection et la prévention des commotions cérébrales soit réalisée dans les meilleurs délais. Deux dates sont proposées : samedi 21 mars ou le samedi 28 mars.

Cette formation est destinée essentiellement aux médecins du bord des rings.

Un appel auprès des médecins concernés est vivement souhaité par les membres avec l'aide du secrétariat des fédérations concernées.

La FFSBF et DA se charge via son secrétariat d'informer les médecins concernés.

## CNC

- Toutes les compétitions adultes en assaut se déroulent en trois reprises de 2 minutes.

Il convient de préciser que la compétition Open de France Assaut se déroulera également en trois reprises de 2 minutes.

Le Responsable Compétition rencontre quelques problèmes avec le logiciel « Compétition d'inscription » : les personnes s'inscrivent à la compétition mais n'envoient pas le règlement ni la caution (pour les inscriptions au niveau national). Exemple : A ce jour, 16 tireurs Elite A ne sont pas en règle de leur frais d'inscription.

Quand il s'agit d'une qualification Ligue, il n'y a pas de souci majeur puisque le responsable Ligue gère les chèques.

Est-il possible de voir avec notre prestataire si une pré-inscription peut être prise en compte et ensuite validée à réception des chèques d'inscription et de caution ?

Le CD propose que lors de l'inscription en ligne, le paiement en ligne est obligatoire pour valider l'inscription au niveau National.

**Approuvé à l'unanimité.**

Pour demain, la compétition Élite A, étant donné les délais impartis, les tireurs en défaut régleront sur place si possible ou ensuite à réception d'une facture. Si cette dernière n'est pas acquittée, la sélection sera annulée (tireur (ses) éliminé(e)s).

**Approuvé à l'unanimité.**

Concernant le certificat médical pour les athlètes mineurs, il ne serait plus obligatoire selon un projet de loi.

A confirmer et à vérifier.

## **Divers**

- Location de la salle de réunion sur les horaires d'ouverture de la fédération avec ou sans options (café, photocopies, etc.), location tout public ou uniquement à des licenciés (M. N. METAY)

Limité à 15 personnes maximum. Cette proposition est à l'étude au sein de la FFSBF DA.

- La VAE (M. N. METAY)

N. METAY demande si un accompagnement est possible. Concernant le livret 2 BPJEPS Savate, la Région répond que non. La Fédération idem. Le DTN va se rapprocher de la Direction Régionale pour éclaircir ce point.

- Séminaire des Présidents de Ligues et Comités départementaux

Plus de 50 présents prévus demain au séminaire et plusieurs intervenants répartis dans les deux groupes. Le Président rappelle qu'il faudra tenir absolument le temps imparti pour que les sujets puissent être débattus mais aussi que les participants puissent assurer leur retour selon les différents modes de transport choisis.

- Suivi de l'avancée de l'Assemblée Fédérale annuelle et de l'Assemblée Élective 2020

Cette assemblée annuelle et AG Élective se dérouleront à l'Île de Ré. Tout le monde va recevoir une invitation ; Président(e)s de Comité départementaux, Président(e)s de Ligues, membres du Comité directeur, et nouveauté cette année les Présidents de clubs seront invités pour y assister.

- MMA

C'est la Fédération Française de boxe anglaise qui va accueillir le MMA pour une durée d'un an.

- Proposition de répartition des membres des groupes de travail pour l'attribution des aides de l'agence nationale du sport (M. G. LIVONNEN) - Annexe 6

Des réunions ont été organisées avec les fédérations qui ont participées au travail mené. Un groupe de travail va se mettre en place pour accueillir la charge de travail d'attribution. Ce qui veut dire que c'est la fédération qui va attribuer les aides PSF ANS.

### **Ci-dessous une proposition de constitution du groupe de travail pour l'attribution des aides PSF ANS :**

- Deux membres du comité directeur
- Deux représentants des instances (1 ligue / 1 comité départemental)
- Deux membres de l'ETF (1 CTS / 1 CTL ou CTD)
- Deux représentants des clubs
- Deux personnalités qualifiées
- Un représentant du personnel fédéral

**Ce groupe de travail est approuvé à l'unanimité**

**Ce groupe de travail suivra la méthodologie décidée par le CD.**

Pour information, M. Guillaume LIVONNEN suit une formation le 19/02/2020 avec une présentation d'OSIRIS.

- Aide à l'embauche d'un agent de développement de Ligue

La Fédération propose une aide annuelle de 10 000 euros sur 3 ans à chaque Ligue demandeuse sur présentation d'un dossier argumenté et chiffré.

Annuellement, douze Ligues au maximum pourront bénéficier de cet apport financier pour l'embauche, à temps complet, d'un agent de développement.

Cette aide sera versée en 1, 2, ou 3 versement(s), sur 1, 2 ou 3 an(s) selon les termes du dossier et le souhait des Ligues concernées.

**Approuvé à l'unanimité.**

Un financement tripartite : Fédération, Région, Ligue pourrait ainsi se mettre en place pour créer un poste d'agent de développement.

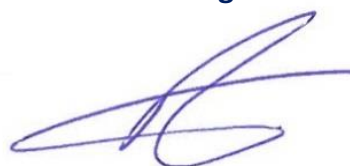
**Fin de réunion 22h00.**

**Le Président**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dhumez', with a large, sweeping underline.

**Joël DHUMEZ**

**Le secrétaire général**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Suisse', with a large, sweeping underline.

**Philippe SUISSE**